

PROGRAMME DE BOURSES
DE INTERNATIONAL COUNCIL OF OPHTHALMOLOGY

1. Les Bourses de trois mois de International Council of Ophthalmology

Dans le cadre de la promotion et du renforcement des capacités en ophtalmologie, International Council of Ophthalmology (ICO) donne des bourses de trois mois aux jeunes ophtalmologistes dans les pays en voie de développement afin d'aider ceux-ci à améliorer leurs compétences pratiques et élargir leurs perspectives en ophtalmologie. Les boursiers sont appelés à apporter dans leurs pays d'origine, les connaissances et les compétences acquises lors de leur formation afin de participer à des programmes destinés à préserver et à restaurer la vision.

- Montant de la bourse : 6000 USD (maximum) couvrant les frais de déplacement et de séjour pour une durée de trois mois. Le montant exact de la bourse dépend des frais de subsistance et du train de vie réels de l'étudiant(e) dans le pays d'accueil.
- Environ 60 bourses de trois mois sont octroyées chaque année.
- Pour les demandes soumises avant la date limite du 31 Mars, l'annonce des résultats pour la bourse est faite dans le mois de Juillet suivant. La date de départ pour la formation des candidats retenus est le 1^{er} Octobre de la même année.
- Pour les demandes soumises avant la date limite du 30 Septembre, les candidats reçoivent leurs résultats en Janvier de l'année suivante. La date de départ des candidats retenus pour la formation est de 1^{er} Avril suivant.

Exigences:

- Le (la) candidat (e) doit avoir fini sa formation de spécialité d'ophtalmologie avant de postuler pour la bourse.
- Il (elle) doit avoir passé avec succès l'examen de fin de spécialité en ophtalmologie.
- Il (elle) doit être âgé (e) de moins de 40 ans au moment de la demande.
- Le candidat doit être originaire d'un pays en voie de développement. Veuillez vous référer à: www.icoph.org/downloads/ICO-Fellowships-Developing-Countries.pdf.
- Il (elle) doit s'engager à retourner dans son pays d'origine après la formation, reprendre des positions précédentes, et appliquer les connaissances acquises au cours de la formation pour laquelle Il (elle) a reçu la bourse.
- Il (elle) doit s'exprimer couramment dans la langue du centre de formation où Il (elle) va être admis (e).
- Le (la) candidat (e) reçu (e) aux tests du ICO, options Sciences Fondamentales, Sciences Cliniques, ou Examens Avancés pour Ophtalmologistes (www.icoexams.org) fera l'objet d'une attention particulière.
- Le (la) candidat (e) originaire d'un pays ayant une société d'ophtalmologie, membre du ICO fera aussi l'objet d'une attention particulière.

Comment postuler :

- Les dates limites des demandes sont le 31 Mars et le 30 Septembre de chaque année .
- Le (la) candidat (e) ne peut plus postuler si sa demande précédente a été rejetée.
- Il (elle) doit postuler en ligne.
- Pour plus de questions, veuillez vous référer à la « Foire Aux Questions » (FAQ) avant de contacter au besoin le Comité de bourses du ICO pour plus de détails au : fellowship@icoph.org .

2. Bourses Helmerich de la Fondation de ICO

La Fondation de Recherche sur la Rétine de ICO donne des bourses de Helmerich d'une année pour soutenir la formation dans les sous-spécialités d'ophtalmologie au profit de jeunes ophtalmologistes des pays en voie de développement, engagés à renforcer leur capacité en ophtalmologie et améliorer les prestations de soins aux patients dans leurs pays d'origine.

- Montant de la bourse: 25.000 USD couvrant le voyage aller-retour, les frais de séjour et les frais professionnels.
- Date limite de candidature : le 30 Septembre de chaque année, les candidats reçoivent leur notification avant le 30 Novembre de la même année.
- Deux bourses de 12 mois sont attribuées chaque année et les candidats doivent commencer leur formation dans les 15 mois suivant la notification de l'attribution de la bourse.
- L'application à cette bourse est ouverte pour la formation dans toutes les sous-spécialités d'ophtalmologie.

Exigences:

- Le (la) candidat (e) doit être originaire d'un pays en voie de développement.
- Il (Elle) doit être âgé (e) de moins de 40 ans à la date de la demande.
- Il (Elle) doit avoir un diplôme de spécialité en ophtalmologie.
- Il (Elle) doit être recommandé (e) par le chef du département de formation d'ophtalmologie ou par le responsable d'un établissement hospitalier public dans son pays.
- Il (Elle) doit être accepté (e) pour s'inscrire dans une sous-spécialité d'ophtalmologie dans un centre de formation de pointe pour une durée d'un an.
- Il (Elle) doit être capable de parler couramment la langue du centre de formation où il (elle) sera admis (e).
- Il (Elle) doit s'engager à retourner dans son pays d'origine après la formation, reprendre ses positions précédentes afin d'appliquer les connaissances acquises au cours de la formation pour laquelle il (elle) a reçu la bourse.
- Le (la) candidat (e) qui est reçu (e) aux tests du ICO options Sciences Fondamentales, Optique et Sciences Cliniques fera l'objet d'une attention particulière.
- Le (la) candidat (e) originaire d'un pays ayant une société d'ophtalmologie, membre du ICO fera aussi l'objet d'une attention particulière.

Comment postuler:

- La date limite de candidature est le 30 Septembre de chaque année.
- Le (la) candidat (e) doit faire la demande en ligne.
- Il (Elle) peut présenter une nouvelle demande si sa demande précédente a été rejetée.
- Pour plus de questions, veuillez vous référer à la FAQ avant de contacter au besoin le comité de Bourse de Recherche de la Fondation Helmerich ICO-Retina à: helmerich@icoph.org.

3. Bourse de la Fondation ICO-Fred Hollows

La Fondation ICO-Fred Hollows offre aux jeunes ophtalmologistes des pays en voie de développement une bourse d'un an de formation en sous-spécialité d'ophtalmologie dans un centre de formation désigné par le ICO.

- Montant de la bourse: 24.000USD pour un an de formation couvrant les frais du voyage aller-retour, les frais de séjour et les frais professionnels.
- Deux bourses sont octroyées chaque année.
- La bourse attribuée sera utilisée dans l'année qui suit la date de sélection du candidat. Par exemple, si vous êtes retenu pour la bourse en 2013, elle sera utilisée après Janvier 2014.
- Les bourses sont accordées au plus tard avant Janvier suivant la date de l'application.

Exigences:

- Le (la) candidat (e) doit être originaire d'un pays en voie de développement.
- Il (Elle) être âgé (e) de moins de 40 ans à la date de la demande.
- Il (Elle) doit avoir un diplôme de spécialité en ophtalmologie.
- Il (Elle) doit avoir passé avec succès l'examen de fin de spécialité en ophtalmologie.
- Il (Elle) doit être recommandé (e) par le chef du département de formation d'ophtalmologie ou par le responsable d'un établissement hospitalier public dans son pays.
- Il (Elle) doit être accepté (e) pour s'inscrire dans une sous-spécialité d'ophtalmologie dans un centre de formation de pointe pour une durée d'un an.
- Il (Elle) doit être capable de parler couramment la langue du centre de formation où il (elle) est admis (e).
- Il (Elle) doit s'engager à retourner dans son pays d'origine après la formation, reprendre ses positions précédentes afin d'appliquer les connaissances acquises lors de la formation pour laquelle Il (Elle) a reçu la bourse.
- Le (la) candidat (e) reçu (e) aux tests du ICO options Sciences Fondamentales, Optique et Sciences Cliniques fera l'objet d'une attention particulière.
- Le (la) candidat (e) originaire d'un pays ayant une société d'ophtalmologie, membre du ICO fera aussi l'objet d'une attention particulière.

Comment postuler:

- La date limite de candidature est le 30 Septembre de chaque année et les résultats sont communiqués au plus tard le mois de Janvier de l'année suivante.
- Le (la) candidat (e) peut toujours renouveler son application si sa demande précédente a été rejetée, le Comité de bourses du ICO devant considérer que les qualifications du (de la) candidat (e) se sont considérablement améliorées depuis sa dernière application.
- La demande se fera en ligne.
- Pour plus de questions, veuillez vous référer à la FAQ avant de contacter au besoin le Comité de bourses du ICO à : fellowship@icoph.org .

4. Foire Aux Questions

Vous trouverez ci-dessous, les questions les plus fréquemment posées.

Comment puis-je postuler?

Pour postuler en ligne à trois mois de bourses du ICO, veuillez suivre les étapes ci-dessous énumérés :

- Vous devrez créer un compte ICO si vous n'en possédez pas un.
- Les demandes en cours peuvent être enregistrés et fermés. Pour revenir à votre demande en cours, connectez-vous à nouveau à votre compte ICO.
- N'oubliez pas de consulter les critères d'admissibilité à la bourse spécifique pour laquelle vous postulez.

- [Vous voulez faire une demande de bourse du ICO ? Laissez-vous guider ...](#)

Étapes de demandes:

1. Sélectionner la bourse à laquelle vous voulez postuler:

- Lorsque vous commencez votre demande en ligne, il vous sera demandé d'identifier votre pays d'origine.
- Après avoir identifié votre pays d'origine, la (les) bourse(s) pour laquelle (lesquelles) vous êtes éligible sera (seront) affichée(s).

2. Vérification de l'éligibilité complète:

- La vérification de l'éligibilité à la bourse pour laquelle vous postulez est une partie de la demande en ligne. Vous serez invité à fournir des informations pour déterminer si vous êtes éligible à recevoir la bourse du ICO que vous avez choisie.
- Dans le cadre de la vérification de l'éligibilité, il vous sera demandé de mettre en ligne les documents suivants :
 - Copie scannée du passeport

- Lettre de recommandation du Chef du département de formation d'ophtalmologie avec la confirmation de votre formation en ophtalmologie (taille du fichier DOC : 80 Ko)
- D'autres documents spécifiques qui sont fonction de la bourse pour laquelle vous postulez peuvent être demandés.

** Remarque: Les types de fichiers envoyés peuvent être en : jpg , pdf , doc, docx et png. La taille limite des documents est de 20 Mo pour tous les téléchargements. Les fichiers Zip ne sont pas autorisés.

3. Revue de l'éligibilité:

- Après avoir envoyé toutes les informations requises sur la page de vérification de l'éligibilité:
 - Vous recevrez un email de confirmation que la vérification de l'éligibilité a été soumise avec succès. Si vous ne recevez pas cet email de confirmation dans un délai de 24 heures, veuillez contacter fellowship@icoph.org .
 - La confirmation ou le rejet de votre éligibilité à la bourse pour laquelle vous avez postulé vous sera communiquée par email dans les 10 jours.
 - Si vous êtes éligible à la bourse, vous devez retourner à demande en cours en vous connectant à votre compte ICO.
 - Si vous n'êtes pas éligible, vous pouvez contacter fellowship@icoph.org pour plus de détails.

4. Faire une demande à un centre de formation

- Si vous êtes éligible à la bourse à laquelle vous avez postulé, vous devez sélectionner et faire une demande en ligne à un centre de formation hôte.
- Dans la section « centre de formation hôte», sont listés les centres de formation par noms, structures sanitaires, spécialités, pays et villes.
- Sélectionnez le centre de formation qui répond le mieux à vos objectifs et intérêts. Cliquez sur l'option « Sélectionner Centre de Formation Hôte » sous la section « Voir les détails du Centre de Formation Hôte»
- Remplissez le formulaire en ligne et soumettez-le.
- Il est recommandé d'utiliser ce formulaire afin d'expliquer au centre de formation hôte, les raisons pour lesquelles vous voulez être sélectionné ainsi que vos perspectives pouvant découler des connaissances à acquérir au cours de la formation.
- Les candidats ne peuvent pas utiliser leurs bourses dans leurs pays d'origine.

- Il est interdit de contacter deux ou plusieurs centres de formation dans le même temps. Ceci est une violation de la politique du ICO qui peut conduire à l'exclusion immédiate du candidat du programme de bourses du ICO.

5. Etude de la demande par le centre de formation hôte

- Votre demande sera examinée par le centre de formation hôte que vous avez sélectionné.
- Si vous n'avez pas de réponse de votre centre de formation hôte dans les deux semaines suivant votre demande, vous pouvez les contacter au bout des deux semaines pour vous renseigner sur la suite à donner à votre demande.
- Si le centre de formation hôte accepte votre demande, vous serez convié à « [confirmer les détails](#) » tels que la date de début de la bourse, la sous-spécialité d'ophtalmologie choisie, le nom du superviseur et son e-mail.
- Si votre demande est rejetée, vous devrez revenir à l'application pour sélectionner un autre centre de formation hôte.

6. Soumission de votre demande de bourse

- Après la « confirmation des détails » avec votre centre de formation hôte, et la soumission de ces détails en ligne dans le système, votre demande est considérée comme complète et prête à être examinée.
- Vous recevrez un email confirmant que votre demande soumise est en cours d'étude par le Comité des bourses du ICO dans un délai de 24heures.

Vous voulez postuler pour une bourse. Laissez-vous guider ...

Comment puis-je trouver un centre de formation hôte? Quels départements offrent des bourses du ICO?

- Si vous êtes éligible à la bourse à laquelle vous avez postulé, vous devrez utiliser le système de demande en ligne pour sélectionner et faire la demande à un centre de formation hôte.
 - Vous trouverez dans la section « Centre de Formation Hôte » de la demande en ligne le répertoire des centres de formation hôte par noms, structures sanitaires, spécialités, pays et villes.
 - Sélectionnez le centre de formation hôte qui répond le mieux à vos objectifs et à vos intérêts. Cliquez sur l'option « Sélectionner le Centre de Formation Hôte » sous la section « Voir les détails du Centre de Formation Hôte ».
 - Remplissez le formulaire en ligne et soumettez-le.

- Il est recommandé d'utiliser ce formulaire afin d'expliquer au centre de formation hôte, les raisons pour lesquelles vous voulez être sélectionné ainsi que vos perspectives devant découler des connaissances à acquérir au cours de la formation.
- Les candidats ne peuvent pas utiliser leurs bourses dans leurs pays d'origine.
- Il est interdit de contacter deux ou plusieurs centres de formation dans le même temps. Ceci est une violation de la politique du ICO qui peut conduire à l'exclusion immédiate du candidat au programme de bourses du ICO.

Le centre de formation hôte que je voudrais sélectionner ne figure pas dans l'annuaire. Que puis-je faire?

Veuillez sélectionner le centre de formation hôte dans le répertoire du ICO. Si vous postulez pour un an de sous-spécialité à une bourse SAARC du ICO ou à une bourse de la Fondation ICO-Fred Hollows, vous pouvez sélectionner le centre de formation hôte en dehors du répertoire des centres de formation hôte du ICO. Pour ce faire, veuillez contacter l'administration des bourses à : fellowship@icoph.org pour voir si le centre de formation hôte que vous désirez peut être accepté.

Quand dois-je commencer ma demande?

- Référez-vous spécifiquement à la bourse à laquelle vous voulez appliquer pour connaître la date limite d'application.
- Il est important de commencer votre demande au moins 2 à 3 mois avant la date butoir de demande de la bourse.
- Essayez de noter les documents requis; certains documents comme la lettre de recommandation du chef de département de la formation d'ophtalmologie, peuvent être obtenus avec du retard.
- Le Comité de la Bourse ICO recommande fortement de commencer le processus de demande de visa le plus tôt possible. Le Comité de Bourses du ICO ne pourra pas vous donner les informations utiles pour l'obtention du visa. Vous chercherez vous-même le type de visa et les exigences de sa demande pour le pays de destination. Le Comité fournira aux candidats retenus une lettre confirmant l'attribution de bourses.
- Les détails sur les chronogrammes des demandes aux bourses sont décrites dans [« Comment puis-je postuler ? »](#)

Comment puis-je savoir si je suis d'un pays en développement?

Le ICO utilise les références de la Banque mondiale pour désigner les pays en voie de développement par le lien suivant: www.icoph.org/downloads/ICO-Fellowships-Developing-Countries.pdf.

Quels documents dois-je présenter lors de la demande?

Veuillez vous référer au [«documents de demande de bourse »](#) ou consulter la FAQ pour

la bourse à laquelle vous souhaitez postuler.

Les types de fichiers envoyés sont limités au: jpg , pdf , doc, docx , et png . La taille maximum des fichiers à télécharger est de 20 Mo. Les fichiers Zip ne sont pas autorisés. Si vous êtes sélectionné pour une bourse, l'administrateur des Bourses (fellowship@icoph.org) vous demandera une copie de votre visa et les documents de votre couverture en assurance santé et responsabilité. L'administrateur demandera également vos coordonnées bancaires afin que les virements puissent être correctement effectués dans votre compte.

Dans la demande, il m'est demandé le code mon pays avec mon numéro de téléphone. Quel est le code de mon pays ?

Veillez consulter le code de votre pays sur le site :
www.howtocallabroad.com/codes.html .

J'ai soumis ma demande et maintenant certaines informations ont changé. Que dois-je faire?

Si une information dans votre demande a changé, vous devez contacter immédiatement le Comité de bourses du ICO (fellowship@icoph.org). L'administration du ICO discutera avec vous des nouvelles mesures proposées.

Il est à noter que le défaut d'informer le Comité de Bourses du ICO sur toute information ayant changé dans la demande entraînera votre exclusion du programme de bourse.

Quelle est la différence entre être éligible à une bourse, et se voir attribuer la bourse ?

Être éligible à une bourse signifie que vous pouvez procéder à la demande de ladite bourse. L'obtention de la bourse ne pourrait intervenir qu'après le dépôt de la demande complète de la bourse de même que les documents requis et le Comité de Bourses du ICO donne son approbation de votre demande.

Si vous êtes éligible, vous devez alors sélectionner un centre de formation hôte via le système d'inscription en ligne tout en remplissant la demande avant la date limite publiée.

J'ai reçu un avis officiel que je n'ai pas été reçu après la vérification de l'éligibilité à la bourse. Qu'est-ce que cela signifie?

Cet avis signifie que vous ne répondez pas aux exigences de base pour la bourse à laquelle vous avez appliqué. Si vous répondez aux critères d'éligibilité avant une prochaine demande, vous pouvez soumettre votre demande à nouveau pour la vérification de l'éligibilité.

Veillez contacter fellowship@icoph.org si vous voulez plus de détails spécifiques

concernant la détermination de votre éligibilité.

Après avoir eu la confirmation de mon éligibilité, j'ai terminé ma demande. Comment saurai-je si j'ai été accepté ?

Vous serez informé(e)s par courriel de votre éligibilité. Veuillez vous référer aux dates de notification pour la [bourse spécifique](#) à laquelle vous avez postulé.

Si votre demande a été étudiée et rejetée, vous recevrez une notification officielle du rejet. La décision du Comité de la Bourse est confidentielle, finale et non négociable.

Les bourses de trois mois du ICO sont compétitives et le financement de ces bourses d'études ne peut pas soutenir tous les candidats qualifiés qui y postulent.

Si votre demande a été étudiée et acceptée, vous recevrez une notification d'acceptation officielle de votre demande. Vous recevrez des instructions et des conseils par email pour la suite. Veuillez vous assurer si le processus d'obtention de visa va aboutir avant votre départ pour la formation.

Qu'est-ce qui se passe après la soumission de la lettre de demande au centre de formation hôte? Puis-je les contacter plus d'une fois pour avoir plus d'information sur les postes vacants?

- Vous recevrez un email de confirmation après avoir soumis le formulaire d'application au centre de formation hôte.
- Veuillez attendre la réponse du centre de formation hôte pendant au moins deux semaines. Vous pouvez le contacter pour vous assurer du suivi de votre demande après deux semaines suivant la soumission de votre demande. Utilisez les informations de contact de l'annuaire du centre et envoyer un e-mail à partir de votre compte personnel de messagerie.
- Si le centre de formation hôte n'a toujours pas répondu après que vous ayez envoyé un e-mail requérant la suite à donner à de votre demande, veuillez contacter fellowship@icoph.org . L'administration des bourses va vous confirmer si votre demande est acceptée ou non avant que vous puissiez procéder à une nouvelle demande à un autre centre de formation hôte.
- Ne pas postuler pour, ou contacter plus d'un centre de formation hôte à la fois.
- Contacter deux ou plusieurs hôtes à la fois est une violation de la politique du ICO et peut conduire à votre exclusion immédiate du programme de bourses du ICO.

J'ai reçu un avis d'acceptation de l'hôte, que se passe-t-il ensuite?

- Si le centre de formation hôte est en mesure de répondre à votre demande, vous recevrez un avis automatique dans votre compte personnel de messagerie.
- Connectez-vous à votre compte et remplir le formulaire en ligne. Le formulaire exige la confirmation de la date du début de la bourse, la sous-spécialité, et le nom et l'email de votre superviseur. Vous devrez probablement contacter le centre de formation hôte pour cette information.

- Vous devriez recevoir un email de confirmation que votre demande est complète et qu'elle est en cours d'étude. Si vous ne recevez pas ce courrier dans les 24heures suivant la soumission, veuillez contacter fellowship@icoph.org .
- Vous pouvez également demander que le centre de formation hôte remplisse et vous envoie [une notification d'acceptation](#). Mais cette lettre officielle d'acceptation n'est pas nécessaire pour l'application.

J'ai reçu un avis de refus de l'hôte, ce qui se passe ensuite?

- Si le centre de formation hôte n'est pas en mesure de répondre à votre demande, vous recevrez une note de refus dans votre compte personnel de messagerie.
- Veuillez retourner à votre demande à l'étape 4 et adressez une nouvelle demande à un autre centre de formation hôte. Vous n'avez pas besoin de communiquer avec l'administration de bourses avant de procéder.

Si j'ai reçu la bourse, comment puis-je obtenir un visa?

- Il ya plusieurs étapes pour une demande de visa. Le processus peut varier d'une ambassade ou d'un consulat à l'autre. Veuillez consulter les instructions disponibles sur le site internet de l'ambassade ou du consulat concerné.
- Le processus de demande de visa peut prendre jusqu'à 2 voire 3 mois. Alors vous devriez commencer le processus de demande de visa tôt pour prévenir tout retard d'obtention. Si vous ne pouvez pas commencer votre bourse parce que vous n'avez pas pu demander votre visa à temps, vous pourrez renoncer à votre bourse.
- Une lettre confirmant l'octroi de bourses est envoyé aux candidats retenus pour la bourse. Cette lettre peut être nécessaire dans la demande de visa.

Après l'obtention de la bourse, quand est-ce que les fonds seront disponibles dans mon compte bancaire?

- Après la notification officielle de votre bourse, l'administration des bourses (fellowship@icoph.org) va vous demander des informations, y compris sur vos coordonnées bancaires.
- Six semaines avant la date de début de la formation tel qu'indiqué dans la lettre d'acceptation du centre de la formation hôte, confirmez (par courriel fellowship@icoph.org) que vous allez prendre votre bourse conformément au chronogramme prévu.
- En ce moment, le ICO peut transférer les fonds pour vous. Veuillez nous confirmer (par courriel à fellowship@icoph.org) que vous avez reçu les fonds dans votre compte bancaire .

- Vous devez envoyer une copie scannée de votre visa et votre certificat de couverture en assurance santé et responsabilité à fellowship@icoph.org .

Où vais-je rester pendant mon stage ?

Les boursiers doivent chercher leur propre logement. Le bureau du centre de formation hôte peut vous donner les informations sur les options de logement. Le Comité de bourses du ICO ne peut pas vous aider à trouver votre hébergement dans le pays d'accueil.

Est-ce que la bourse fournit une assurance maladie ou une assurance de responsabilité civile? Est-il nécessaire ?

Non, le Programme de bourses du ICO n'est pas en mesure de vous offrir une couverture en assurance santé ou de responsabilité civile. Cependant, le programme nécessite que vous ayez votre assurance la santé et responsabilité ; l'administration du programme va vous demander à vérifier ces assurances.

Je ne peux pas commencer mon stage comme prévu. Que dois-je faire?

Le Comité de la Bourse du ICO n'approuve des changements dans le chronogramme de la formation (par exemple, le report de la bourse) que dans des cas exceptionnels et bien motivés. Si vous ne pouvez pas commencer votre formation parce que vous n'avez pas eu votre visa à temps, vous serez exclu du programme de bourse.

Si vous ne pouvez pas prendre votre bourse, vous devez informer le plus tôt possible le Comité de Bourses du ICO (fellowship@icoph.org). Et c'est à l'administration de discuter de nouvelles mesures avec vous.

Suis-je éligible au ICO pour les bourses de trois mois? Quelles sont les exigences de l'application?

Les exigences de la demande sont les suivantes :

- Le (la) candidat (e) doit avoir fini sa formation de spécialité d'ophtalmologie avant de postuler pour la bourse.
- Il (elle) doit avoir passé avec succès l'examen de fin de spécialité en ophtalmologie.
- Il (elle) doit être âgé (e) de moins de 40 ans au moment de la demande.
- Le candidat doit être originaire d'un pays en voie de développement. Veuillez vous référer à: www.icoph.org/downloads/ICO-Fellowships-Developing-Countries.pdf.
- Il (elle) doit s'engager à retourner dans son pays d'origine après la formation, reprendre des positions précédentes, et appliquer les connaissances acquises au cours de la formation pour laquelle Il (elle) a reçu la bourse.

- Il (elle) doit s'exprimer couramment dans la langue du centre de formation où Il (elle) va être admis (e).
- Le (la) candidat (e) reçu (e) aux tests du ICO, options Sciences Fondamentales, Sciences Cliniques, ou Examens Avancés pour Ophtalmologistes (www.icoexams.org) fera l'objet d'une attention particulière.
- Le (la) candidat (e) originaire d'un pays ayant une société d'ophtalmologie, membre du ICO fera aussi l'objet d'une attention particulière.

Quels sont les documents requis pour demander de bourses du ICO de trois mois ?

- Copie scannée du passeport
- Lettre de recommandation et de confirmation de spécialité d'ophtalmologie par le Chef du département de la formation d'ophtalmologie (fichier DOC de taille 80 Ko)
- Lettre de recommandation du précédent Chef du département de formation d'ophtalmologie (fichier DOC de taille 80 Ko).

** Remarque: Les types de fichiers envoyés peuvent être en : jpg , pdf , doc, docx , et png. La taille limite des documents est de 20 Mo pour tous les téléchargements. Les fichiers Zip ne sont pas autorisés.

J'ai postulé pour la bourse du ICO de trois mois l'an dernier et j'ai reçu une notification officielle de rejet. Puis-je présenter une nouvelle demande?

- Non, vous ne pouvez plus présenter une nouvelle demande.
- Pour toute demande de bourse de ICO de trois mois étudiée et rejetée, le candidat reçoit une lettre officielle de rejet et ne peut plus présenter une nouvelle demande.

Dans quelles sous-spécialités d'ophtalmologie ICO offre-t-il une bourse de trois mois?

ICO offre trois mois de bourses de formation dans les sous-spécialités suivantes :

- Ophtalmologie générale
- Ophtalmologie pédiatrique et strabisme
- Uvéite
- Glaucome
- Cornée et maladies externes (pas la chirurgie réfractive)
- Pathologie rétinienne médicale
- Chirurgie vitréo-rétinienne
- Oculoplastie
- Chirurgie de la cataracte
- Oncologie oculaire
- Neuro-Ophtalmologie

- Pathologie oculaire
- Santé Oculaire Communautaire

Combien de bourses de ICO de trois mois sont décernés chaque année ?

Environ 60 bourses de trois mois sont attribuées chaque année.

Si je suis reçu par ICO pour trois mois de bourses, quand ma bourse ne démarre-t-elle?

- Pour les demandes soumises avant la date limite du 31 Mars, l'annonce des résultats pour la bourse est faite dans le mois de Juillet suivant. La date de départ pour la formation des candidats retenus est le 1^{er} Octobre de la même année. Cela permet aux candidats retenus de s'assurer qu'ils ont les documents nécessaires (comme le visa) et qu'ils ont un logement approprié sans oublier les modalités de travail.
- Pour les demandes soumises avant la date limite du 30 Septembre, les candidats reçoivent leurs résultats en Janvier de l'année suivante. La date de départ des candidats retenus pour la formation est de 1^{er} Avril suivant. La date présumée de départ pour la formation est le 1^{er} Avril. Cela permet aux candidats retenus de s'assurer qu'ils ont les documents nécessaires (comme un visa) et ont un logement approprié sans oublier les modalités de travail.

Pour quelle période couvrent les trois mois de bourses du ICO? Que couvre la bourse elle-même?

- IL s'agit d'une bourse de 6000 USD (maximum) couvrant les frais de déplacement et de séjour pour trois mois. Le montant exact dépend des frais de subsistance de l'étudiant, de son style réel de vie dans le pays d'accueil.
- Les boursiers sont appelés à retourner dans leur pays d'origine après les trois mois de formation afin de d'y appliquer ce qu'ils ont appris lors de leurs formations. Le retour dans le pays d'origine du candidat doit être garanti.

Suis-je éligible à la bourse Helmerich de la Fondation ICO de recherche sur la rétine ? Quelles sont les exigences de la demande?

Les exigences sont les suivantes :

- Le (la) candidat (e) doit être originaire d'un pays en voie de développement (www.icoph.org/downloads/ICO-Fellowships-Developing-Countries.pdf)
- Il (Elle) doit être âgé (e) de moins de 40 ans à la date de la demande.
- Il (Elle) doit avoir un diplôme de spécialité en ophtalmologie.
- Il (Elle) doit être recommandé (e) par le chef du département de formation d'ophtalmologie ou par le responsable d'un établissement hospitalier public dans son pays (DOC : 80 Ko).

- Il (Elle) doit être accepté (e) pour s'inscrire dans une sous-spécialité d'ophtalmologie dans un centre de formation de pointe pour une durée d'un an ; avis d'acceptation du centre de formation hôte (DOC : 5 Mo)
- Il (Elle) doit être capable de parler couramment la langue du centre de formation où il (elle) sera admis (e).
- Il (Elle) doit s'engager à retourner dans son pays d'origine après la formation, reprendre ses positions précédentes afin d'appliquer les connaissances acquises au cours de la formation pour laquelle il (elle) a reçu la bourse.
- Le (la) candidat (e) qui est reçu (e) aux tests du ICO options Sciences Fondamentales, Optique et Sciences Cliniques fera l'objet d'une attention particulière.
- Le (la) candidat (e) originaire d'un pays ayant une société d'ophtalmologie, membre du ICO fera aussi l'objet d'une attention particulière.

Quels sont les documents requis pour postuler à la bourse Helmerich de la Fondation ICO de recherche sur la rétine ?

- Copie scannée du passeport
 - Lettre de recommandation et de confirmation de spécialité en ophtalmologie (fichier DOC : 80 Ko)
 - Lettre de recommandation (fichier DOC : 80 Ko) du chef de département de formation documentant votre formation, qualités et habilités chirurgicales, de même que les avantages potentiels pour le pays d'attribuer au candidat une telle bourse de formation.
 - Lettre de confirmation de position du candidat après le retour de sa formation (fichier DOC : 80 Ko)
- ** Remarque: Les types de fichiers envoyés sont limités à : jpg , pdf , doc, docx , et png. Tous les téléchargements sont limités à la taille de 20 Mo. Les fichiers Zip ne sont pas autorisés.

J'ai postulé pour la bourse Helmerich de la Fondation ICO l'an dernier et j'ai reçu une notification officielle de refus. Puis-je présenter une nouvelle demande ?

Oui, vous pouvez encore présenter une nouvelle demande.
Les candidats peuvent présenter une nouvelle demande si leur demande précédente a été rejetée.

Dans quelles sous-spécialités d'ophtalmologie le ICO offre la bourse Helmerich de la Fondation de ICO ?

Cette bourse est ouverte pour toutes les sous-spécialités d'ophtalmologie.

Combien de bourses Helmerich de la Fondation de ICO sont décernés chaque année ?

Deux bourses de la Fondation Helmerich ICO-Rétine sont décernées chaque année.

Si je suis reçu pour la bourse Helmerich de la Fondation de ICO, quand ma bourse démarre-t-elle?

Pour les demandes soumises avant la date limite au 30 septembre, les candidat(e)s reçoivent leur notification avant le 30 Novembre de la même année. La bourse peut commencer à tout moment dans les 15 mois suivant la notification d'attribution.

Quelle est la durée de la bourse Helmerich de la Fondation de ICO? Que couvre la subvention?

Il s'agit d'une bourse d'un an. Le montant de la bourse est de 25.000 US \$ couvrant le voyage aller-retour, les frais de séjour et les frais professionnels. Les boursiers sont appelés à retourner dans leur pays d'origine après une année de formation pour y appliquer ce qu'ils ont appris. Le retour dans le pays d'origine du (de la) candidat(e) doit être garanti.

Suis-je éligible à la bourse de la Fondation ICO-Fred Hollows? Quelles sont les exigences de l'application ?

Les exigences sont les suivantes

- Le (la) candidat (e) doit être originaire d'un pays en voie de développement (www.icoph.org/downloads/ICO-Fellowships-Developing-Countries.pdf)
- Il (Elle) être âgé (e) de moins de 40 ans à la date de la demande.
- Il (Elle) doit avoir un diplôme de spécialité en ophtalmologie.
- Il (Elle) doit avoir passé avec succès l'examen de fin de spécialité en ophtalmologie.
- Il (Elle) doit être recommandé (e) par le chef du département de formation d'ophtalmologie ou par le responsable d'un établissement hospitalier public dans son pays (DOC : 80 Ko).
- Il (Elle) doit être accepté (e) pour s'inscrire dans une sous-spécialité d'ophtalmologie dans un centre de formation de pointe pour une durée d'un an (DOC : 5 Mo).
- Il (Elle) doit être capable de parler couramment la langue du centre de formation où il (elle) est admis (e).
- Il (Elle) doit s'engager à retourner dans son pays d'origine après la formation, reprendre ses positions précédentes afin d'appliquer les connaissances acquises lors de la formation pour laquelle Il (Elle) a reçu la bourse.
- Le (la) candidat (e) reçu (e) aux tests du ICO options Sciences Fondamentales, Optique et Sciences Cliniques fera l'objet d'une attention particulière.
- Le (la) candidat (e) originaire d'un pays ayant une société d'ophtalmologie, membre du ICO fera aussi l'objet d'une attention particulière.

Quels documents sont requis pour postuler pour la bourse de la Fondation ICO-Fred Hollows?

- Copie scannée du passeport

- Lettre de recommandation et de confirmation de spécialité en ophtalmologie (fichier DOC : 80 Ko) par le chair d'ophtalmologie.
- Lettre de recommandation (fichier DOC : 80 Ko) du chef de département de formation documentant votre formation, qualités et habilités chirurgicales, de même que les avantages potentiels pour le pays d'attribuer au candidat une telle bourse de formation.
- Lettre de confirmation de position du (de la) candidat (e) après le retour de sa formation (fichier DOC : 80 Ko)
 ** Remarque: Les types de fichiers envoyés sont limités à : jpg , pdf , doc , docx , et png . Tous les téléchargements sont limités à la taille de 20 Mo. Les fichiers Zip ne sont pas autorisés.

J'ai postulé pour la bourse de la Fondation ICO-Fred Hollows l'an dernier et j'ai reçu une notification officielle de rejet. Puis-je postuler de nouveau?

Les candidats peuvent présenter une nouvelle demande si leur demande précédente a été rejetée. Notez que le Comité de bourses du ICO pourra considérer que les qualifications du postulant pourraient avoir été considérablement améliorées depuis la dernière application.

Dans quelles sous-spécialités la bourse de la Fondation ICO-Fred Hollows est-elle offerte?

Cette bourse est offerte pour toutes les sous-spécialités d'ophtalmologie dans un centre de formation désigné par ICO. Une fois que vous avez eu votre confirmation à l'éligibilité à cette bourse, vous serez en mesure de choisir la sous-spécialité, le centre de formation hôte et le pays hôte à travers le système de demande en ligne.

Combien de bourses la Fondation ICO-Fred Hollows attribue chaque année ?

Deux bourses sont octroyées chaque année.

Si je suis reçu pour la bourse de la Fondation ICO-Fred Hollows, quand ma bourse démarre-t-elle?

La bourse commence l'année qui suit la demande. Par exemple, pour une demande en 2013 le candidat commencera sa bourse après Janvier 2014.

Combien de temps couvre la bourse de la Fondation ICO-Fred Hollows? Que couvre la subvention?

Cette bourse équivaut à un montant de 24.000 USD pour un an, couvrant le voyage

aller-retour, les frais de subsistance et les frais professionnels.

La demande en ligne

Comment faire une demande ?

Les différentes étapes pour postuler pour une bourse du ICO sont énumérées ci-dessous. N'oubliez pas de consulter les critères d'admissibilité à la bourse spécifique pour lequel vous postulez. Vous devrez créer un compte ICO si vous n'en avez pas un. Les candidats doivent être âgés de moins de 40 ans au moment de la demande et devraient retourner dans leur pays d'origine à la fin de la bourse.

Les étapes

1. Sélection d'une bourse : Après avoir identifié votre pays, la (les) bourse (s) du ICO pour laquelle (lesquelles) vous êtes admissible sera affichée.
2. Vérification de l'éligibilité complète: Vous serez invité à fournir des informations afin de déterminer si vous êtes éligible à recevoir du ICO la bourse sélectionnée.
3. Etude de l'éligibilité par le ICO : Après la soumission en ligne de vos informations au ICO votre éligibilité à la bourse sera déterminée. Vous serez avisé(e) de la décision finale. Si vous êtes éligible, il vous sera demandé de compléter la demande en ligne.
4. Faites la demande à un centre de formation hôte : Si vous êtes éligible, vous aller sélectionner et postuler à un centre de formation hôte.
5. Etude de la demande par le centre de formation hôte: votre demande sera examinée par le centre de la formation hôte que vous avez sélectionné. Si elle est acceptée, vous aurez besoin de confirmer les détails convenus entre vous et le centre de la formation hôte. Si votre demande est rejetée, vous devrez choisir un autre hôte.
6. Soumission de la demande: Vous serez avisé que votre dossier est complet et qu'il sera étudié par un comité approprié de bourses du ICO.